

**Ordre du jour du Conseil d'école  
Ecole maternelle Borde d'Olivier  
Mardi 10 novembre 2015**

**Etaient présents :**

- La directrice de l'école : Mme Ferré
- Les représentants de la Mairie : Mme Quoniam-Dourel, adjointe Enfance / Jeunesse
- Les enseignantes de l'école : Mmes Basire, Jarno, Millon et Navarro,
- La responsable Alaé : Mme Canouet
- Les représentants des parents d'élèves : Mmes Desmullier, Fava, Gourdin, Païs, Sartres et Tomasi,

**Excusée :**

- Mme Combes-Sezille, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Rouffiac

Début de la séance : 17h30/ Fin de la séance : 20h00

**1- Temps scolaire :**

**Les missions du Conseil d'école**

Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre. Il exerce notamment les compétences suivantes :

- vote le règlement intérieur de l'école
- élabore le projet d'organisation de la semaine scolaire
- dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes les suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles, etc.

**Résultats des élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'école :**

Titulaires Apeiu : Mme Sartres, Mme Domergue, Mme Gourdin

Suppléants Apeiu : Mme Tomasi, Mme Agasse, Mme Loulou, Mme Touzet

Titulaires FCPE : Mme Fava, Mme Païs

Suppléant FCPE : Mme Desmullier

49.39 % de participation

**Equipe de l'école:**

**Equipe enseignante :** Mmes Basire, Ferré, Jarno, Millon, Navarro, Mattéi (décharge de Mme Ferré le jeudi et de Mme Millon le lundi)

**Equipe Atsem :** Mmes Berzou, Garcia, Milhorat, Lepeltier et Landry

**Rased :** Mme Gervain, psychologue scolaire et Mme Bessières, rééducatrice

**2 AVS** en accompagnement d'élèves qui rentrent dans le cadre d'un PPS (Plan Particulier Scolarité)

**Alaé :** Mme Canouet, responsable, Mme Castex, responsable adjointe, Mmes Alet Sylvie, Simonlabric Audrey, Sylvana Jeanjean, Mazmanian Chloé (le midi), animatrices et Messieurs Acebes Valentin, Landry Sébastien, animateurs.

**Effectifs** : PS=27, PS-MS = 27, MS=27, MS-GS= 25 et GS =28 soit un total de 134 élèves

Les effectifs vont certainement évoluer à la hausse en raison de la livraison de plusieurs projets immobiliers :

- fin 2015, livraison de la résidence L'Union Square (42 logements du T2 au T4)
- mars 2016, livraison de la résidence Grand Angle (65 appartements du T2 au T4)

**Vote du règlement intérieur** : Les dispositions du règlement type sont applicables à toutes les écoles maternelles et élémentaires publiques de la Haute-Garonne. Le règlement intérieur de l'école maternelle est établi par le Conseil d'école compte tenu règlement type des écoles maternelles et élémentaires publiques de la Haute-Garonne. Il est approuvé ou modifié chaque année lors de la première réunion du conseil d'école. Il est affiché dans l'école et remis aux parents d'élèves qui le signent.

Modification des horaires de la semaine en raison de la mise en place des NAP :

Lundi : 9h00-11h45 puis 13h45-15h30

Jeudi : 9h00-11h45 puis 13h45-16h30

Mardi : 9h00-11h45 puis 13h45-16h30

Vendredi : 9h00-11h45 puis 13h45-16h30

Mercredi : 9h00-12h00

Modification votée à l'unanimité.

**Atsem** : Depuis la rentrée des classes, la municipalité a pris certaines mesures concernant le personnel Atsem :

-En cas de maladie ou de formation, elles ne sont plus remplacées le premier jour d'absence.

-Pour assurer une décharge syndicale sur la maternelle Montizalguier, une Atsem de la maternelle Belbèze ou Borde d'Olivier effectue le remplacement à tour de rôle.

L'équipe enseignante explique que l'absence d'une Atsem met en difficulté l'école. Au quotidien, sur le temps scolaire, dix adultes (enseignantes et Atsem) encadrent 134 élèves. Nous ne sommes pas de trop à dix pour gérer 134 élèves. Avec une Atsem en moins, la surveillance des élèves n'est plus aussi bien assurée. La surveillance des élèves est d'autant plus difficile car l'école maternelle est configurée toute en longueur, la classe de Mme Jarno est très isolée. Il y a des temps sensibles comme l'accueil matinal et la sortie des classes qui nécessitent une mobilisation optimale du personnel, d'autant plus avec la mise en place du Plan Vigipirate où les parents n'accompagnent plus les enfants au vestiaire. Outre la sécurité des élèves, le fonctionnement des activités de la classe est bouleversé. L'absence d'une Atsem est lourdement ressentie tout au long d'une journée.

Réponse de Mme Quoniam-Dourel : une réunion a eu lieu en Mairie le 08 octobre 2015 en présence des trois directrices d'école maternelle de L'Union, de la conseillère pédagogique, de M Le Maire, du DGS, de l'adjoint au budget et RH, de l'adjointe Enfance/Jeunesse pour aborder ce sujet des ATSEM. Une charte des ATSEM est en train d'être travaillée. Au vu de ce qui se fait dans les communes environnantes et des baisses de la dotation générale de l'état, il est avancé que les écoles de L'Union restent très bien loties puisque chaque classe conserve une ATSEM (12 classes de maternelles sur L'Union et 12 ATSEM)

**Projet d'école :** Autour de l'éco-citoyenneté. Sensibilisation des élèves au recyclage : collecte des gourdes de compotes, des feutres usagés, actions sur le gaspillage de l'eau et de l'électricité ainsi que sur la consommation du papier.

**APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) :** Les APC peuvent concerner des élèves en difficulté ou des groupes d'élèves travaillant sur des projets en sciences en lien avec le projet d'école. Les APC se déroulent le lundi et jeudi de 11h45 et 12h15 et sont soumises à l'autorisation des parents. En périodes 1 et 2, les élèves de MS et GS en ont bénéficié. Ils ont travaillé autour du principe alphabétique et de la numération.

**Sieste :** Comment faire pour donner la possibilité de faire la sieste aux moyens après la cantine ? Les petits sont prioritaires pour faire la sieste au dortoir. Les places restantes sont attribuées aux moyens dormeurs deux fois par semaine, de façon équitable. Un roulement a été établi. L'Alaé met en place un temps de repos après le repas pour les MS et GS.

**Organisation des festivités autour de Noël :** choix d'un cadeau individuel par enfant : un livre / spectacle de Noël le mardi 15 décembre et goûter/ venue du Père Noël le jeudi 17 décembre.

**Fête de l'école :** partenariat entre les parents d'élèves et l'Alaé. Le bilan de la fête de juin 2015 a été très positif. Cependant Mme Canouet souligne que la sécurité des enfants est un point à travailler. Certains enfants n'ont pas été récupérés à 17h30 à la fermeture de l'Alaé. D'autres enfants évoluaient sans surveillance sur le lieu de la fête.

### **Coopérative scolaire**

- Affiliée à l'OCCE qui garantit la bonne tenue des comptes
- Finance les sorties scolaires, les projets de classe, les spectacles.
- Solde positif au 31/08/2015 : 5571,21 €. La participation des familles s'élève à 2480 €, la subvention Mairie à 2575 €. Le coût des sorties sur l'année 2014/2015 s'est élevé à 2240€. Les transports s'élèvent à 1000 €. Le coût des spectacles s'est élevé à 939 €.
- Ventes de sapins, de chocolats biologiques, de crêpes et brioches organisées par les fédérations des parents d'élèves pour aider au financement de la coopérative.

**Sorties scolaires :** Des sorties régulières sont planifiées : Ludothèque ( GS, MS-GS et MS) et bibliothèque (tous les niveaux).

### **Informatique :**

-Le poste de direction a été renouvelé. Il a fallu rajouter de la mémoire.  
-Internet fonctionne sur l'école maternelle. La Mairie a demandé à Orange de procéder à un audit sur toutes les écoles de L'Union pendant les vacances d'été. Mme Quoniam Dourel précise que le débit a été augmenté ; une diminution des problèmes de connexion est à noter depuis la rentrée scolaire. Les directeurs des ALAE ont bénéficié d'un poste informatique et d'une adresse internet.

-Tablettes : Pendant les vacances de la Toussaint, la Mairie a récupéré les tablettes pour qu'elles soient utilisées par le Centre de Loisirs. Les services de la Mairie ont installé les logiciels préconisés par l'animateur informatique de l'Education Nationale : M. Millerand Jean-Paul. A ce jour, trois tablettes sur huit sont revenues sur l'école.

### **2. Temps péri-scolaire :**

M. Lô, coordinateur adjoint, organise et coordonne les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) qui se déroulent le lundi à partir de 15h30. Sur la maternelle, ce sont les animateurs de l'Alaé qui animent les activités. Pour l'instant, seuls les

élèves de GS y participent sur inscription des parents. Un partenariat a été engagé avec des associations. L'Etat a versé un fond d'amorçage de 50 euros par enfant. Cette somme peut servir à acheter du matériel, à former des animateurs.

L'équipe de l'école formule quelques remarques sur la mise en place des NAP :

- les enfants sont plus nombreux que d'habitude à 15h30 : 100 élèves au lieu de 70 habituellement. La gestion du nombre est difficile à gérer. Malgré un renfort de deux animateurs, l'espace est très agité et bruyant.
- Le choix du lundi pour mettre en place les NAP et terminer la classe à 15h30 questionne. En effet, le lundi, les élèves sont plus réceptifs après un week-end de repos. Le vendredi aurait été plus judicieux. Par ailleurs, le vendredi, de nombreux parents ont la possibilité de poser des RTT.
- le temps passé en collectivité s'accroît pour certains enfants. Par l'attrait des activités des Nap, les parents inscrivent les enfants alors qu'ils pourraient les récupérer en l'absence des NAP.

Mme Canouet et Quoniam Dourel précisent que les NAP sont en expérimentation cette année d'expérimentation. Des réajustements pourront avoir lieu pour prendre en compte les remarques notamment dans le cadre de la poursuite des ateliers PEDT. Par contre, Mme Quoniam Dourel précise qu'une chronobiologiste, Mme Dévolvé, est venue faire une conférence et que la mairie a décidé de suivre ses préconisations. En effet, les enfants sont sur-sollicités et la mairie préfère préserver le rythme des enfants de PS et MS. Cependant, il est rappelé que les animateurs proposent d'autres activités aux PS, MS ainsi qu'aux GS qui ne sont pas inscrits aux NAP.

Les taux d'encadrement sont rappelés sur les ALAE :

	<b>Matin</b>	<b>Midi</b>	<b>Soir</b>
<b>Maternelle</b>	1 animateur pour 14 enfants	1 animateur pour 10 enfants	1 animateur pour 14 enfants

Concernant le planning des activités de l'Alaé est affiché à l'entrée du local de l'Alaé.

### **3. Travaux/ Equipement/ Sécurité**

-Qu'est ce qui a été fait pour l'économie de l'eau, l'électricité, papier ?

Réponse de Mme Ferré : la Mairie a procédé au changement des robinets des toilettes du hall pour des poussoirs, installation de robinets thermostatiques au niveau des radiateurs. Un bilan énergétique a été réalisé par une stagiaire.

Mme Quoniam Dourel annonce que des travaux d'isolation sont prévus pour faire disparaître les ponts thermiques existants entre les parties des bâtiments isolés et ceux qui ne le sont pas.

- Problème de la circulation aux heures de rentrée des classes : les représentants des parents d'élèves demandent si on ne pourrait pas garder pour l'élémentaire une entrée des deux côtés de l'école pour fluidifier la circulation et/ou créer des places de parking des deux côtés de la route ?

Réponse de Mme Quoniam-Dourel : Elle se souvient que la directrice de l'élémentaire ne souhaite qu'une seule entrée pour des raisons de sécurité. Avenue des Hortensias, un aménagement du stationnement avec des

emplacements pris sur le trottoir qui est large et une matérialisation au sol seront effectués par la Métropole.

-Téléphone du bureau de direction : il fonctionne à nouveau après une reprogrammation.

Mme Quoniam-Dourel fournit aux personnes présentes une photocopie de la liste de l'état des travaux réalisés.

### **3. Informations Mairie**

-Mme Quoniam Dourel propose que la Une de l'Unionnais de janvier soit élaborée avec des dessins des élèves de l'école (retour avant le 18 décembre)

-Rappel de l'existence d'un service action sociale et d'une conseillère déléguée, Mme Chave, à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

-17 Novembre à 20h30, réunion d'échange avec les parents élus en CE et/ou adhérents à une association de parents d'élèves

Secrétaire : Mme Navarro

Directrice : Mme Ferré